PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

LA CRISE DE L'UNIVERSITÉ EN AFRIQUE : DIAGNOSTIC ET ÉLÉMENTS DE STRATÉGIES TRANSVERSALES

Volume XII – Numéro 22 - Bouaké, les 09, 10 et 11 Juin 2022 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85
(+225) 01 03 47 11 75
(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : https://www.perspectivesphilosophiques.net

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉNAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA**.**
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANOH, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr. Kouassi Marcelin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal **PALÉ-KOUTOUAN**, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : ALLOCUTIONS ET COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....1

I. ALLOCUTIONS.....1

Allocution du Président du comité d'organisation.....2

Allocution du Directeur du Département de Philosophie.....6

Allocution du Directeur de l'UFR-CMS.....9

Allocution du Président de l'Université Alassane OUATTARA.....12

Allocution du Maire de Bouaké.....15

Allocution du Ministre de la Promotion de la bonne Gouvernance et de la lutte contre la Corruption, Parrain du Colloque.....17

Allocution du Président du Conseil Économique Social Environnemental et Culturel, Patron du colloque.....19

Allocution de clôture du Président émérite de l'Université Alassane Ouattara, Président de la Chaire UNESCO de Bioéthique de l'UAO.....21

Rapport de synthèse.....24

Recommandations.....31

II. COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....33

« Vrai et faux pluralisme ». Les universités dans l'ordre mondial contemporain,
Ernst Wolff.....35

Notre devoir et notre foi au caractère universel de l'Université,
Thiémélé L. Ramsès BOA.....51

DEUXIÈME PARTIE : AXES DE RÉFLEXION ET ATELIERS.....63

PREMIER AXE : GOUVERNANCE ET FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS...65

Mauvaise gouvernance endémique des États africains : approche synoptique des universités en déconstruction,
Kobenan Maxime KOUMAN.....67

L'essence de l'université chez Heidegger : la *Lehrerschaft* face aux défis de la *Führerschaft*, cas de l'Afrique,
Pascal Dieudonné ROY-EMA.....85

La gouvernance universitaire à l'épreuve de la discipline sur le campus au Cameroun,
Saidou ABOUBAKAR.....101

Gouvernance et financement des universités de la zone UEMOA,
Kadiatou SANOGO N'DOURE 119

Fondements et typologie caractéristique de la crise de l'université en Afrique : cas de l'université gabonaise,
Georges MOUSSAVOU.....135

Projets d'école et l'autonomie des universités au Togo,
Ati-Mola TCHASSAMA.....149

La communication interne de l'UFR/LAC de l'université Joseph KI-ZERBO au Burkina Faso,
1. Marcel BAGARE 2. Dognon Lucien BATCHO 3. Salif ZONGO.....165

DEUXIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET QUESTION DU GENRE.....185

Femmes et carrières à l'épreuve de la disparité fondée sur le sexe au sein de l'université de N'Djamena,
1. Dieudonné VAÏDJIKÉ 2. Alexis NGARMBATEDJIMAL 3. François NDILBÉ MBAÏNGUEM.....187

Genre et harcèlement sexuel en milieu universitaire : le cas des étudiantes des universités de Côte d'Ivoire,
Lou Gobou Bien-aimée GOHI.....203

TROISIÈME AXE : FORMATION ET EMPLOYABILITÉ DES ÉTUDIANTS.....217

La dialectique de la formation et de l'emploi : l'université à l'épreuve du devenir,
Akpolê Koffi Daniel YAO.....219

Penser la crise des universités africaines comme une crise de la langue de la formation scientifique,
Tohotanga COULIBALY.....233

La philosophie de l'entrepreneuriat : une implication socio-économique de l'allégorie de la caverne chez Platon,
Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ.....247

Formation et employabilité des étudiants africains, quelle approche philosophique ?,
Aikpa Benjamin DIOMAND.....263

La question de la réforme et la révolution dans l'université en Afrique à la lumière de la pensée de Paul RICŒUR,
Oi Kacou Vincent Davy KACOU.....283

L'employabilité des diplômés en SHS au Mali : des dynamiques contradictoires aux origines de la crise de l'université,
Sambou DIABY.....299

Les universités africaines : entre professionnalisation manquée des enseignements et prolifération des instituts privés d'enseignement supérieur douteux,
Théodore TEMWA.....315

Crise de l'université camerounaise comme crise des sciences sociales : entre théorisation et professionnalisation des enseignements,
Lydie Christiane AZAB à BOTO.....333

De la mission nouvelle des universités africaines : pour une politique d'employabilité des jeunes,
Miesso ABALO.....351

Formations et risques de chômage des étudiants au Gabon : quelle représentation sociale ?,
Parfait MIHINDOUBOUSSOUGOU.....365

QUATRIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET CULTURE DE L'EXCELLENCE.....383

De la promotion de l'éducation positive pour une université plus créative,
Hyacinthe Aboa ACHI.....385

La refondation de l'université africaine comme institution méritocratique : un impératif catégorique dans la quête de l'excellence,
Franck KOUADIO.....399

Culture organisationnelle et excellence à l'Institut Supérieur du Génie Électrique du Burkina Faso (ISGE-BF)
Marcel ZERBO.....419

Le finalisme aristotélicien : une invitation à l'excellence pour nos universités africaines,
Arnaud-Olivier GNAHOUA.....435

De la culture de l'excellence dans l'espace universitaire africain : réflexion à partir de la pensée de Njoh-Mouelle Ébénézer,
Zolou Goman Jackie Élise DIOMANDÉ.....447

Une auratisation de l'environnement académique peut-elle sauver l'université de la grisaille ?,
Masséké OPONOU.....463

Conditions pour un excellent enseignement à l'université,
Niali Armand-Privat PILLAH.....477

CINQUIÈME AXE : SYNDICALISME, POLITIQUE ET VIOLENCE À L'UNIVERSITÉ.....497

La fin et les moyens : conséquences de l'auto-justification de la violence politique et syndicale dans les universités ivoiriennes,
Youldé Stéphane DAHÉ.....499

La démocratisation des libertés chez Marx : une propédeutique à la pacification de l'espace universitaire ivoirien,
Jean-Joel BAHI.....515

Les universités ivoiriennes à l'épreuve de la violence des syndicats estudiantins,
1. Koffi Décaird KOUADIO 2. Alice KOUAKOU.....531

Le paradigme esthético-éducatif aristotélicien et schillérien face à la problématique de la violence dans l'espace universitaire ivoirien,
Koudou François OZOUKOU.....545

La FESCI, ce boulet que porte l'université ivoirienne dans un élan de servitude volontaire,
Bledé SAKALOU.....557

Violences en milieux universitaires : déterminisme et normativité d'un phénomène pernicieux en Côte d'Ivoire,
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON.....575

Les enjeux de l'art technologique dans les crises universitaires ivoiriennes à partir de la pensée de Walter BENJAMIN,
Barthelemy Brou KOFFI.....589

Violences estudiantines syndicales en Côte d'Ivoire : entre revendications légitimes et délinquance,
Kouassi Marcelin AGBRA.....605

Les relations conflictuelles entre les syndicats et l'administration gabonaise. Cas du SNEC de 1991 à 2020,
1. Lucien MANOKOU 2. Nathalie EBANETH.....621

SIXIÈME AXE : RESPONSABILITÉS ÉTHIQUES, PÉDAGOGIQUES ET ACADÉMIQUES DES UNIVERSITAIRES.....637

Décolonisation de la pensée : exigence de qualité académique,
Mafa Georges ASSEU.....639

Du modèle anthropologique canguilheméen : une thérapie à la crise de l'université en Afrique
Florence BOTTI.....655

Le savoir ou la politique : la mission des universitaires africains en question,
Dotsè Charles-Grégoire ALOSSE.....667

L'enseignement philosophique : un modèle d'étude exégétique pour une université en crise,
Chantal PALÉ-KOUTOUAN.....683

L'enseignement dialectique platonicien : un guide d'éducation pour l'excellence universitaire,
Ange Allassane KONÉ.....699

Autodétermination des peuples et censure : la fonction de l'université selon Kant,
Amidou KONÉ.....715

Éthique de la discussion et crise de l'université en Afrique,
Cyrille SEMDE.....731

SEPTIÈME AXE : INFRASTRUCTURES, TICE ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE.....745

TICE, déconstruction ou reconstruction technoscientifique de la crise des universités en Afrique subsaharienne ?,
Kouadio Victorien EKPO.....747

Le rôle de l'insuffisance des infrastructures dans la crise universitaire au Niger,
Abdou KAILOU DJIBO.....761

Problèmes de logements d'étudiants et crises académiques à l'université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo,
1. Djibril KONATÉ 2. Foussata DAGNOGO.....783

HUITIÈME AXE : LIBERTÉS ET FRANCHISES UNIVERSITAIRES...797

Ontologie augustinienne et résolution des crises universitaires,
N'gouan Yah Pauline ANGORA épse ASSAMOI.....799

NEUVIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS...811

La vocation de l'université en Afrique à la lumière du *Conflit des facultés* d'Emmanuel Kant,
Éric Inespéré KOFFI.....813

De la décadence éthico-religieuse à la déconfiture institutionnelle des universités en Afrique : une analyse prospective,
Kouassi Honoré ELLA.....829

Communication de crise et crises de fonctionnement dans les universités subsahariennes,
Faloukou DOSSO.....847

Sociétés en crise et crise de l'université en Afrique : la culture comme recours dans la perspective de Paulin HOUNTONDJI,
Kouamé Hyacinthe KOUAKOU.....863

La crise des universités africaines : le péril de l'éducation parentale,
Aya Anne-Marie KOUAKOU.....879

Fondements et enjeux de la crise de l'université publique en Afrique noire : quels repères pour en sortir ?,
Bilakani TONYEME.....895

Université et culture des valeurs morales chez les étudiants au Burkina Faso,
Bawala Léopold BADOLO.....911

Universités, enseignants-chercheurs : objectifs et implications socio-politiques en Afrique,
Cyrille MICKALA.....927

Les universités dans le développement des sociétés africaines,
Adjoua Marie Jeanne KONAN.....949

Le conservatisme platonicien, un possible remède à la crise de l'université,
Amed Karamoko SANOGO.....963

Crise des universités africaines comme crise de la rationalité,
Roland TECHOU.....979

L'engagement des universitaires face aux réalités sociales chez Marcuse,
Amara SALIFOU.....995

Crise universitaire et défis éducationnels à partir de la pensée de Hobbes,
Amenan Madeleine Épouse Ekra KOUASSI.....1011

Crise universitaire : impératif éthique bergsonien de libération de l'intellect,
Amani Albert NIANGUI.....1025

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

FORMATION ET EMPLOYABILITÉ DES ÉTUDIANTS AFRICAINS, QUELLE APPROCHE PHILOSOPHIQUE ?

Aikpa Benjamin DIOMAND
Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
diomandben@yahoo.fr

Résumé :

L'épaisse inquiétude que soulève l'avenir professionnel des étudiants contraint désormais, les universités africaines à déployer de multiples dispositifs pour les accompagner dans leur insertion professionnelle. Cette nécessaire mutation ne laisse pas indifférente la philosophie qui, en sa qualité de science des crises, peut contribuer à la réflexion sur la question par de nouvelles offres en termes de paradigmes de formation universitaire. L'objectif principal de cette communication est de faire contribuer la philosophie à améliorer le rapport des universités africaines à l'employabilité. À cela, s'ajoutent deux objectifs spécifiques. Le premier est de repenser le système de formation de l'université en Afrique. Le second est de faciliter l'intégration des étudiants au marché du travail et à la production de la richesse.

Mots clés : Crise universitaire, Employabilité, Étudiants, Formation, Philosophie.

Abstract:

The deep concern raised by the professional future of students now forces African universities to deploy multiple measures to support them in their professional integration. This necessary mutation does not leave philosophy indifferent which, in its capacity as a science of crises, can to contribute to reflection on the question through new offers in terms of university traning paradigms. The main objective of this communication is to make philosophy contribute to improving the relationship of African universities to employability. In addition, there are two specific objectives. The first is to rethink the university training system in Africa. The second is to facilitate the integration of students into the labor market and the production of wealth.

Keywords : Employability, Philosophy, Students, Training, University crisis.

Introduction

La recherche d'adéquation entre formation et employabilité est de nos jours, un des axes clés de la stratégie de lutte contre les crises répétitives des universités africaines. Selon le Centre africain pour la transformation économique, basé à Accra, près de 50% des diplômés universitaires ne trouvent pas d'emploi en raison de l'inadéquation entre leur formation et le monde du travail. (Raphaël Obonyo, 2019). Dès lors, repenser le contenu des enseignements et le rôle de la recherche universitaire dans le sens de l'employabilité des étudiants, est devenu un impératif catégorique opposable aux universités du continent qui, du reste, sont aussi à l'écoute des reformes universitaires dans le monde, notamment dans l'espace européen, telles qu'annoncées par le processus de Bologne. Ce processus qui se décline en trois déclarations principales (déclaration de Lisbonne, déclaration de la Sorbonne et enfin déclaration de Bologne), a inscrit le couple formation-employabilité au cœur de son dispositif de réforme de l'enseignement supérieur. Cette nécessaire mutation ne laisse pas indifférente la philosophie qui, en tant que science des crises, s'invite au débat sur la formation et l'employabilité des étudiants pour contribuer à réinventer les universités africaines. D'où le titre de notre communication : Formation et employabilité des étudiants, quelle approche philosophique ? L'objectif général de cette communication est de faire contribuer la philosophie à la résolution des crises universitaires récurrentes en Afrique, à cela s'ajoutent deux objectifs spécifiques : le premier est de repenser la formation en termes de nouvelles philosophies de la pédagogie universitaire et de l'orientation des étudiants ; le second est la facilitation des étudiants à l'intégration au marché du travail et à la production de richesses. Ces objectifs se tiennent dans cette interrogation : comment réinventer, d'un point de vue philosophique, l'université en Afrique pour, à la fois, faciliter l'insertion professionnelle des étudiants et rompre avec les crises répétitives ? Les méthodes analytique et critique nous aideront à répondre à cette problématique autour de trois axes essentiels.

Le premier est une analyse des concepts de formation et d'employabilité, et le deuxième se résume à questionnement de l'économie et du marché du travail

africains comme préalable à une meilleure réflexion sur le rapport entre formation et employabilité des étudiants, et le troisième est l'occasion de dresser le rapport entre formation et employabilité en réinventant une la philosophie de la pédagogie et de l'orientation.

1. Analyse des concepts de formation et d'employabilité

Une analyse conceptuelle de la formation et de l'employabilité est nécessaire pour mener à bien la réflexion sur la formation et l'employabilité. C'est à cette tâche que nous nous consacrons dans la première partie de notre travail. Il s'agit alors, d'examiner les concepts de formation et d'employabilité.

1.1. Le concept de formation

Le concept de « formation » désigne, à la fois, « le processus naturel ou culturel par lequel les choses prennent formes, ainsi que les résultats de ce processus ». (M. Fabre, 1992, p. 120). Le concept de formation est une notion transversale. À cet égard, on peut la retrouver, en théologie, en biologie, en géologie, en science de l'éducation, notamment en pédagogie, etc. Le caractère transversal de la notion en fait une notion polysémique. Ainsi, en théologie, le mot « formation » désigne le processus entraînant l'apparition de quelque chose qui n'existait pas auparavant. Il renvoie alors à l'action de créer, de donner l'être et la forme à quelqu'un ou à quelque chose. Ce verset de la Bible : « L'Éternel Dieu forma l'homme de la poussière de la terre » (Genèse 2v7a) traduit bien cette définition. En biologie, le concept signifie développement et modification de l'organisme qui rend l'individu ou la chose capable d'exercer des fonctions reproductives. En géologie, le terme formation renvoie à un ensemble de couches ou portions de terrains ou de substances minérales présentant des caractères géologiques et paléontologiques semblables qui paraissent dater de la même époque. Enfin en pédagogie, le concept de formation désigne, entre autres, le cursus, la qualification et le processus. De ce point de vue, la formation est un ensemble d'actions, de méthodes et de techniques dont la finalité est de faciliter la transmission des connaissances, des compétences, l'apprentissage de savoir-faire, le développement personnel et l'évolution des comportements en lien avec le monde du travail. La formation, sous le registre

pédagogique, présente aussi plusieurs visages : la formation professionnelle qui est un programme bien planifié visant à développer des compétences et des connaissances spécifiques à l'exercice d'un emploi, d'une carrière professionnelle bien déterminée ; la formation générale (culture générale, langue, discipline intellectuelle spécifique, notamment les mathématiques, la philosophie, la sociologie, le droit, l'économie, l'histoire, la géographie), et, enfin, la formation technique.

La formation, à première vue, se distingue de l'éducation qui est un système d'apprentissage visant à transmettre aux apprenants des connaissances sur les valeurs, les faits, les évènements, les croyances, les institutions, les principes et les concepts généraux. En ce sens, force est de savoir que l'éducation aide à développer les compétences fondamentales (acquisition de la lecture, l'écriture et du calcul), les facultés morales, le sens du raisonnement, du jugement et de la compréhension du monde. Cependant, cette distinction n'est pas étanche, en ce sens qu'il ne peut y avoir de formation sans éducation à la base. De ce fait, l'éducation, peut être considérée dans une certaine mesure, comme la matrice de la formation tandis que celle-ci peut être analysée comme le processus de transformation des compétences de l'éducation en compétences professionnelles. La formation, en effet, transforme les compétences acquises de l'éducation en savoir-faire et en compétences professionnelles. A l'image des systèmes industriels qui transforment les produits d'autres industries en produits finis pour le marché de consommation, la formation transforme les produits de l'éducation en produits finis pour le marché du travail.

Dans la perspective du développement de l'économie africaine et du marché de l'emploi en faveur des étudiants du continent, la formation reste un outil essentiel de création de richesse et d'insertion professionnelle, car elle a vocation non seulement de permettre aux personnes formées de faire face à l'évolution rapide de l'économie, du marché du travail, des pratiques professionnelles et des nouveaux besoins des entreprises mais aussi et surtout d'anticiper les changements dans le sens d'offrir des outils cognitifs et pratiques pour une meilleure réactivité des personnes formées. C'est pourquoi, de nos jours, la notion de formation est de plus en plus mise en lien avec la notion d'employabilité.

1.2. La notion d'employabilité

> L'analyse de l'évolution du marché du travail et des politiques de formation a bénéficié du concept d'employabilité développé dans les années 90. Face à la montée du chômage, beaucoup de questions ont émergé concernant les capacités des individus à répondre aux sollicitations de l'entreprise et/ou du marché ; et ce compte tenu de ce que le système éducatif peut leur apporter en amont. En 2001, les Nation-Unis ont intégré la problématique de l'employabilité parmi les priorités en faveur de l'emploi des jeunes au même titre que l'entrepreneuriat, la question du genre et la création d'emploi (C. Ratsimbazafy, 2015, p. 2).

Mais que désigne ce concept d'employabilité ? L'employabilité peut s'analyser sous deux angles : le premier est celui de l'employeur et le second, celui du demandeur d'emploi. Du point de vue de l'employeur, l'employabilité désigne « la capacité à disposer de personnes capables d'assumer le travail dans les normes attendues » (C. Ratsimbazafy, 2015, p. 2). Dans la perspective du demandeur d'emploi, l'employabilité traduit le fait qu'une personne puisse se réaliser en transformant ses compétences en emploi. Pour le dire autrement, l'employabilité définit la capacité d'une personne à faire coïncider ses qualités et ses compétences acquises à l'issue de sa formation, avec les besoins évolutifs du marché du travail de sorte à se réaliser en transformant ses compétences en emploi. « L'employabilité caractérise, dès lors, la capacité d'un individu à occuper un emploi qui conjugue les circonstances personnelles avec les offres du marché. Cela signifie que l'individu peut gérer sa situation sur le marché du travail en exploitant son potentiel dans un emploi durable. » (C. Ratsimbazafy, 2015, p. 2).

L'employabilité a donc partie liée avec l'évolution structurelle du marché de l'emploi. De ce fait, la construction d'une meilleure employabilité exige qu'on observe la structure et l'évolution du système de production. Donc l'articulation de la formation et de l'employabilité impose, non seulement la connaissance de l'ordre économique en vigueur et son évolution, mais aussi et surtout l'évolution du marché du travail en tant qu'il constitue le miroir des besoins en travail de la société. D'où, il convient de faire du questionnement de l'économie et du marché du travail africains comme préalable à une meilleure réflexion sur le rapport entre formation et employabilité des étudiants en Afrique. C'est à cette tâche que nous nous employons à montrer dans la deuxième partie de de notre travail.

2. Questionnement de l'économie et du marché du travail africains comme préalable à une meilleure réflexion sur le rapport entre formation et employabilité des étudiants en Afrique

On ne peut penser le couple formation-employabilité notamment, en Afrique, sans interroger l'univers économique et le marché de l'emploi. Mais, questionner l'économie et le marché du travail africains pose avant tout, l'exigence d'une enquête sur le processus de leur naissance. Freud, dans ses travaux sur l'étude de la personnalité, nous a appris que « l'enfant est le père de l'adulte ». De même, les conditions de naissance des institutions influencent l'esprit, l'organisation et le fonctionnement desdites institutions. Ce parallèle, entre la personnalité et les institutions, nous conduit à faire de l'enquête sur l'extrait de naissance de l'économie et du marché du travail africains, une condition nécessaire à une meilleure réflexion sur le rapport entre formation et employabilité des étudiants en Afrique.

2.1. Enquête sur l'acte de naissance de l'économie moderne et du marché du travail africains

Les économies et le marché du travail africains sont des legs de la colonisation. Dès lors, penser l'extrait de naissance de ces économies et le marché du travail subséquent, passe nécessairement par la médiation de l'histoire économique et sociale de la colonisation. Dans ce cas, il nous paraît nécessaire, dans une perspective philosophique, d'interroger cette histoire, à l'instar du psychanalyste qui questionne le passé des individus pour mieux cerner leur personnalité. Interroger l'histoire, c'est questionner des chercheurs-auteurs spécialistes de l'histoire sociale africaine. Ainsi, chez A. Lux, nous découvrons l'inexistence d'un marché du travail avant l'implantation des colons européens.

En effet, Lux démontre que l'organisation sociale du travail en Afrique noire précoloniale, repose sur l'identité entre les producteurs et les moyens de production que sont les terres et les outils. De ce fait, les décisions d'emploi ne se font pas dans le cadre d'un marché, c'est-à-dire le marché du travail, parce que la nécessité d'aliéner sa force de travail est absente en raison des facteurs économiques et sociologiques. Il a fallu alors attendre l'arrivée des européens

pour qu'on assiste au « développement du salariat » par des « procédés de détribalisation forcés ». (A. Lux, 1962, p. 365)

J.-N. Loukou (2007, p. 22) fait observer dans son livre *Côte d'Ivoire : Les résistances à la conquête coloniale* que les traits généraux de l'économie précoloniale sont marqués par « deux modes de production dominants : le mode de production lignager et le mode de production esclavagiste. ». Dans le cadre du mode de production lignager, l'unité économique élémentaire est le lignage, centre de production et de consommation ; et la production est essentiellement destinée à l'autosubsistance. La tenure du sol n'est point aliénable. Chaque lignage reçoit, en effet, de la communauté villageoise les terres de culture nécessaires à sa subsistance (J.-N. Loukou, 2007, p. 22-23).

Tout le système de production s'organise autour de la parenté. Les membres des lignages dans le cadre des réseaux de parenté, par principe de solidarité, s'entraident pour mettre en valeur les portions de terre des uns et des autres. Le mode de production lignager exclut ainsi toute idée de salariat et par voie de conséquence, de marché du travail. Dans un tel contexte, il est quasi-impossible d'assister à une asymétrie entre l'offre et la demande du travail. Tous les jeunes que la société forme trouvent aisément leur place dans le procès de production. Il en résulte que la notion de chômage est totalement absente dans cette forme d'organisation sociale.

Selon J.-N. Loukou (2007, p. 23), « dans le mode de production esclavagiste, l'esclave est le moyen essentiel de production ». En effet, contrairement au mode de production lignager où tous les bras valides de la société sont directement impliqués dans le procès de production, dans le mode de production esclavagiste, une classe de personnes privées de liberté, est chargée de la production économique. Elle forme ainsi le pivot de la structure économique de la société. Il est bien clair que dans un tel contexte, la référence au marché du travail n'existe pas. Sur ce point, le mode de production esclavagiste ne diffère pas du mode de production lignager. On peut certes supposer l'existence d'un marché d'esclaves dans ce mode de production esclavagiste, mais force est de reconnaitre que celui-ci diffère du marché du travail. Cela, en raison du fait que l'esclave qui est la

marchandise mise en vente sur le marché d'esclaves, une fois acheté ne s'appartient plus et le produit de son travail ne lui appartient pas non plus. Il est corvéable à souhait sans aucune rémunération parce qu'il n'est pas lié à son maître par un contrat de travail. Il est plutôt lié par un rapport de maître et d'esclave. Il ne peut rompre ce rapport quand il veut. Sa personne et tout le produit de son travail appartiennent à son maître tandis que sur le marché du travail, le travailleur ne se vend pas, mais plutôt sa force de travail contre un salaire. Il peut quand il le veut, rompre le contrat de vente de sa force de travail.

Au regard de ce qui précède, nous retenons que le procès de production des sociétés de l'Afrique noire précoloniale ne fait pas appel au salariat. Cette relation économique et sociale entre un travailleur et un employeur où le travailleur vend sa force de travail dans le cadre d'un contrat formel ou informel, en échange d'un salaire qui garantit que les produits du travail réalisé par l'employé demeurent la propriété de l'employeur. Cela induit l'absence du marché du travail et des contradictions subséquentes, notamment, la surpopulation de la force de travail produite par l'asymétrie fréquente en économie capitaliste, entre l'offre et la demande du travail désignée par le concept de chômage.

C'est dans ce contexte économique et social que l'Afrique noire entre en contact avec le mode de production capitaliste par le biais des Européens. Ceux-ci, en quête de nouveaux marchés pour leurs industries en crise, ouvrent les chantiers de sa colonisation. L'absence systémique du salariat dans les différentes régions du continent africain y rend difficile la reproduction du mode de production capitaliste caractéristique des sociétés européennes. Andrée Lux (1962, p. 365), le souligne éloquemment en ces termes : « Le gros problème (avant la deuxième moitié du XXIe siècle) qui a dominé l'histoire économique de ces régions, a été de trouver de la main d'œuvre pour exploiter les richesses naturelles ; main d'œuvre caractérisée par sa rareté et le manque d'adaptation typique des sociétés traditionnelles. »

Nous observons dans ces propos et en filigrane, la théorie de Marx sur les conditions de naissance du salariat et du mode de production capitaliste sur un territoire donné. En fait, il développe l'idée selon laquelle « quand le travailleur

peut accumuler pour lui-même, et il le peut tant qu'il reste propriétaire de ses moyens de production, l'accumulation et la production capitalistes sont impossibles » (K. Marx, 1963, p. 1227) L'accumulation et la production capitalistes, en fait, exigent que le travailleur, ce « propriétaire de la force de travail, non seulement doit être libre de la vendre mais doit être aussi dans la nécessité de le faire. Ce qui suppose qu'il ne soit pas possesseur des moyens de la mettre en œuvre pour son propre compte. » (H. Nadel, 1994, p. 129).

Les colons vont procéder à la mise en place des conditions de formation du salariat en Afrique. Ils inaugurent ainsi les « phases successives de la formation d'un marché du travail de quelques pays africains » (A. Lux, 1962, p. 364). Ces phases successives sont les corvées « travail forcé », les expropriations des terres en vue de créer un prolétariat et l'impôt de capitation et l'urbanisation progressive. Les emplois disponibles sont premièrement dans les exploitations agricoles, minières, les travaux publics (création de chemins de fer et de routes), la sécurité, ensuite dans les services sociaux de base (santé et éducation), dans l'administration coloniale et, un peu plus tard, dans les petites unités industrielles de substitution. Sous la pression et l'impulsion de l'Etat colonial, l'espace et l'organisation économique et sociale africains se modifient ainsi en profondeur. L'on assiste à l'émergence d'une nouvelle architecture économique et sociale en Afrique qui opère le « retrait de l'Africanité » entendu ici comme « l'abandon de la rationalité ethno-tribale » et la dépossession «de son pouvoir d'autoproduction et donc de sa nature initiale » (Z. Biaka, 2002, p. 109).

2.2. L'état des lieux de l'ordre économique et social en Afrique

Les États-nations africains héritent de l'architecture économique et sociale coloniale lors de l'accession des peuples africains à l'indépendance. Nés des entrailles des États coloniaux, les États-nations africains vont se construire à partir des structures économiques et sociales de ces derniers. On constate de ce fait, une décolonisation conservatrice qui reprend à son propre compte, mais dans une version approfondie, la philosophie économique et sociale du colonisateur avec l'expertise de celui-ci. Dans les sillages de l'État colonial, les États-nations africains font le choix du mode de production étatique. L'État postcolonial est de ce fait, un

État à la fois entrepreneur et employeur. Il est de loin le plus gros employeur dans le cadre de l'emploi formel, faute de capitalistes nationaux.

En effet, né dans le contexte des Trente Glorieuses caractérisées dans le domaine financier, par un flux massif de capitaux prêtables à souhait et au niveau de la théorie politique par l'État providence soutenu par un essor économique dû à la forte demande liée à la reconstruction de l'Europe de l'après-guerre, l'État post-colonial procède à un recrutement massif de personnel administratif, enseignant, médical, militaire et para-militaire pour s'affirmer comme État dans le concert des Nations. Il s'ensuit que les diplômés des universités à « l'égard desquels les autorités publiques avaient une espèce de « devoir d'embauche » (B. Contamin, Y.-A. Faure, 1992, p. 310), n'éprouvaient aucune difficulté à trouver un emploi. Mais l'État post-colonial ne tardera pas à montrer des signes d'essoufflement. Pour le dire autrement, après avoir déployé des capacités d'absorption des diplômés, notamment ceux des universités, il marque un épuisement certain face à l'explosion de la population estudiantine. Quelques raisons expliquent cet essoufflement.

La première raison est que l'État-postcolonial est un État extraverti, extrêmement dépendant et inscrit fondamentalement dans un cadre de développement minima, en ce sens que toutes ses politiques économiques et sociales sont taillées sur mesure et sont sous influences permanentes des puissances colonisatrices par le biais des réseaux institutionnels internationaux. Cette approche de l'État post-colonial est décrite par B. Contamin et Y.-A. Faure (1992, p. 305) dans leurs travaux en ces termes : « Dans la perspective marxiste, l'État apparaît avant tout comme un vassal du capitalisme international et son action conduit à accentuer la dépendance extérieure et à renforcer les blocages d'un véritable développement. ». On découvre donc que l'État post-colonial s'enlise dans l'inefficacité face aux questions sociales, notamment celles liées la crise de l'emploi des diplômés des universités africaines.

La deuxième raison c'est le surendettement provoqué par une offre particulièrement abondante de capitaux sur le marché international pendant les Trente Glorieuses. Ainsi, « l'abondance des liquidités internationales en

quête d'utilisation a donné naissance à un puissant effet d'offre. Les États considérés alors comme nécessairement solvables, ont fait l'objet de démarchages systématiques » (B. Contamin, Y.-A. Faure, 1992, p. 319). Il en résulte que les États africains se sont inscrits massivement dans une politique d'endettement peu ou mal contrôlée. Finalement, ce qui semblait être une opportunité pour amorcer leur développement, est devenu un piège sans fin pour eux. Cela se voit au travers un train de mesures de redressement initié par les bailleurs de fonds en vue du recouvrement de leurs créances. Tout cela porte à croire que l'endettement des États africains a été planifié pour recoloniser l'Afrique. Comme le note bien J. Ki-Zerbo (2013, p. 37), « la dette est structurellement comprise dans le pacte colonial où les uns ont toute la valeur ajoutée des produits et les autres n'en ont presque rien. La dette est le fils naturel de ce type de structure et, pire encore, de ce genre de système. ».

La troisième raison, concerne l'absence de capitalistes nationaux capables de partager valablement avec l'État, les charges de création d'emplois. Contrairement aux pays développés où le secteur privé joue un rôle économique de premier plan, et contribue de façon significative, à la dynamique du marché de l'emploi, on constate une grande faiblesse de ce secteur en Afrique à cause du manque de capitalistes nationaux. Cela est dû au déficit de la culture entrepreneuriale dans de nombreux pays africains notamment, dans les pays francophones où l'on a conféré à l'État un rôle très prépondérant dans les secteurs de la production. De ce fait, cette faiblesse a conduit à attribuer à la puissance publique, le quasi-monopole de la responsabilité de la création des emplois. Cela a eu pour conséquence, en raison de la massification croissante des diplômés des universités africaines, un étouffement inévitable des capacités d'absorption de l'État post-colonial. Ainsi a-t-il fini par sombrer dans les contradictions structurelles de son modèle de développement.

À tous ces facteurs, s'ajoutent, aujourd'hui, la volatilité de la finance et de l'économie mondiales produite par la mondialisation. Or ladite volatilité est une menace ouverte contre les économies des pays africains en construction, sans compter les crises sécuritaires liées au djihadisme qui sapent leur stabilité politique et sociale.

L'état des lieux de l'ordre économique et social en Afrique met à nu un État-employeur essoufflé et marqué par de graves contradictions sociales, notamment le chômage massif des diplômés. Ce qui vient d'être dit augure de la difficile tâche des universités à relever le défi de la symétrie entre formation et emploi. Cependant, une aventure peut être tentée à partir de la réinvention de la pédagogie et de la politique d'orientation.

3. Réussir le rapport entre formation et employabilité par la réinvention de la pédagogie et de la politique d'orientation

3.1. Réinvention de la pédagogie

Le propre des institutions universitaires est le progrès et la diffusion des connaissance. Le rôle classique dévolu aux universités est le développement de la recherche scientifique en vue du progrès et de l'expansion de la science. Mais ces traits ne suffisent plus à caractériser les universités, car ces dernières doivent fonctionner en convergence très affirmée avec l'univers économique et le monde du travail, d'où la nécessité de faire le lien entre les cours dispensés et ce monde du travail ; d'où ce lien doit être mentionné dans les Syllabus, de manière à aider l'étudiant à transformer ses compétences acquises en emploi.

Le Syllabus, appelé aussi plan de cours, est un exercice d'écriture qui précède tout acte pédagogique. Il constitue un moyen de communication, un outil de planification et une carte cognitive servant de guide à la fois à l'enseignant lui-même et aux étudiants. De façon générale, le Syllabus comprend, structurellement, des rubriques de base que sont l'information de base, l'information concernant l'enseignant, la description du cours, les objectifs d'apprentissage, le programme et le calendrier du déroulé du cours ainsi que le matériel de cours. Pour le dire autrement, le syllabus comprend habituellement, le code du cours, le nom du module, le volume horaire, le nom du chargé du cours, le titre du cours, le résumé, les prérequis, les compétences à développer, le plan détaillé avec le nombre de séances, le matériel du cours, la bibliographie et la webographie.

Mais, dans un contexte où la professionnalisation articulée au concept d'employabilité, est un des thèmes majeurs de la rhétorique des réformes des

universités, il nous semble qu'il y a un chainon manquant dans la structuration des syllabus observée chez la plupart des enseignants-chercheurs. Ce chainon manquant, c'est bien le nécessaire lien entre le cours proposé et l'univers économique et le marché du travail. Un tel lien présenterait un double avantage : le premier avantage est de susciter un intérêt chez les étudiants. Et le second, est de leur permettre de mieux s'orienter sur le marché du travail en transformant les compétences acquises en emploi. La nouvelle pédagogie dont la finalité est d'accroître le niveau d'employabilité des étudiants, juge donc nécessaire de préciser dans le Syllabus, la place du cours à dispenser dans l'économie et sur le marché du travail. De ce fait, l'étudiant pourra établir un lien entre le cours dispensé et son environnement social, économique et le monde du travail de manière à transformer ses compétences acquises en emploi.

Cette exigence va, nécessairement conduire les enseignants-chercheurs à prendre davantage conscience du fait que l'université n'est pas un empire. Cela les inclinera à travailler dans un empire et à travailler en tenant compte de l'univers socio-économique et du monde du travail dans la perspective de l'insertion socio-professionnelle des étudiants. À cet égard, les universités africaines doivent élargir leur vision de l'univers économique et du marché de l'emploi en prenant en compte, le procès de dénationalisation des marchés (marchés des capitaux, des biens et des services et des marchés du travail) ouvert par la mondialisation qui marque un tournant nouveau des relations internationales et de la perception que les individus ont du monde en général et du monde du travail en particulier. Favorisée par la multiplication des contacts, la libéralisation et l'accélération des échanges, la mondialisation tend à considérer la terre entière comme « un seul et même marché » (P. M. DÉFARGES, 1997, p. 124) et une maison commune. Il en résulte des « migrations multidirectionnelles » (P. M. DÉFARGES, 1997 ; p. 28) qui se lancent à la conquête « des emplois, des salaires offerts ailleurs. » (P. M. DÉFARGES, 1997, p. 29). La proximité et l'imbrication des espaces créées par la mondialisation entraînent un déracinent croissant des individus qui ne considèrent plus sacrés leurs liens avec leurs pays d'origine et pour qui « le premier des droits semble de plus en plus être celui-ci de pouvoir chercher à s'épanouir là où l'herbe est censée être la plus verte. » (P. M. DÉFARGES, 1997, p. 29).

Pour cette raison, les formations universitaires africaines doivent s'ouvrir aussi aux besoins du marché du travail des pays développés dont les populations sont vieillissantes et même des pays émergents. En effet, l'exportation de la force de travail est une des modalités caractéristiques de la mondialisation en tant que système de libre mobilité des capitaux, des biens et des personnes dans le monde. Comme telle, elle entraîne des exigences dans la formation des compétences qui ne doit plus s'enfermer dans la seule référence au marché national. En conséquence, les universités, en accord avec les ministères des affaires étrangères, doivent étudier l'évolution des populations actives des pays dits développés et les besoins en travail de leurs économies ainsi que l'évolution de leurs marchés de travail. Dès là, les universités et les ministères pourront dégager des stratégies de pénétration desdits marchés par les jeunes diplômés. Les universités africaines devront, à cet égard œuvrer à adapter leurs dispositifs pédagogiques à savoir les maquettes, dans le sens de favoriser l'acquisition de compétences (compétences scientifique, technologique, linguistique et culturelle). Une fois acquises, lesdites compétences faciliteront leur accès à ces marchés du travail où les ressources humaines nationales, en raison du vieillissement de leur population active, sont déficitaires. Ces adaptations pédagogiques devront se faire en étroite coopération avec les institutions universitaires desdits pays. Il leur appartient dans ce sens, de garantir la crédibilité des diplômés africains sur le sol de ces pays. Dans un monde mondialisé où les pays développés et émergents travaillent sans relâche à la consolidation de leurs stratégies d'extension des profits à tirer de la mondialisation, les universités africaines doivent être des institutions stratégiques. L'étant, elles doivent permettre à l'Afrique de tirer le meilleur profit de la dénationalisation des marchés du travail favorisée par la mondialisation. À ce niveau, on veillera à la maîtrise de la taille de la population estudiantine à former.

Par ailleurs, il est aussi nécessaire d'inscrire la formation universitaire dans la flexibilité avec la pratique du concept de double diplôme. Le double diplôme (double licence, double master) comme son nom l'indique, est un cursus double qui permet à un étudiant de suivre une formation dans un domaine qui n'est pas initialement le sien, de préparer deux diplômes et d'acquérir des compétences, par exemple, un au sein d'une école de commerce et un autre au sein d'une université partenaire, ou encore d'une école d'ingénieur. De la sorte,

au cours d'une année, l'étudiant pourra prétendre à deux diplômes et à deux compétences. Ce paradigme de formation a ainsi l'avantage, en termes marxiens, de favoriser « le plus grand développement possible des diverses aptitudes » (K. Marx, 1963, p. 992) de l'étudiant. La révolution permanente qui sous-tend le développement de la techno-économie moderne l'exige en ce sens qu'elle nécessite « la fluidité des fonctions » (K. Marx, 1963, p. 992) du travailleur moderne.

Par ailleurs, l'enseignement universitaire doit s'orienter vers la pédagogie coopérative qui peut avoir un impact certain sur l'employabilité des étudiants. La pédagogie coopérative en effet, a partie liée avec la notion de coopération qui est tirée du terme latin *cooperatio.* « Formé du préfixe latin cum (avec), et du verbe *operari* (travailler), le mot coopération signifie littéralement « faire œuvre commune ». Le substantif opus, dont le pluriel donne *opera*, désigne diversement l'œuvre, l'ouvrage, l'acte. Au sens large, la coopération exprime donc la part prise à une œuvre faite en commun. » (N. Go, 2015, p. 2). De ce fait, elle « se caractérise par la double volonté de faire œuvre commune sans aucune sorte d'exclusion, et de faire ainsi du commun en œuvre ». (N. Go, 2015, p.) Cette œuvre commune résulte « d'une transformation des rapports de production des savoirs » (N. Go, 2015, p.) Dans cette perspective, la pédagogie coopérative « se caractérise par des liens horizontaux entre pairs, par une proximité dans la nature et l'ampleur des tâches à résoudre, par la prise en compte d'apprentissages transversaux et la co-construction. » (D. Morin, et al, p. 1). Elle favorise ainsi l'échange des idées, le partage du pouvoir et de la responsabilité dans la construction des savoirs. J. Rancière (2005, p. 106), le souligne bien quand il écrit : « La chose a de quoi susciter de la peur, donc de la haine, chez ceux qui sont habitués à exercer le magistère de la pensée. Mais chez ceux qui savent partager avec n'importe qui le pouvoir égal de l'intelligence, elle peut susciter à l'inverse du courage, donc de la joie. »

En outre, la pédagogie coopérative est un moyen de développer la créativité chez les étudiants. Dans la mesure où elle les met à grande contribution tous les apprenants dans la recherche et la construction des savoirs, elle développe leur imagination créatrice, leurs capacités à identifier les problèmes et à leur trouver

des solutions innovantes. Cette démarche entraîne aussi l'amélioration de l'estime de soi, comme l'affirment ABRAMI et al (1996, p. 13) : « des recherches récentes ont démontré les effets positifs que l'apprentissage coopératif a sur le rendement scolaire, le développement des habilités sociales, l'attitude vis-à-vis de l'apprentissage et des pairs, l'état affectif et l'image de soi. »

Dans le champ professionnel, l'esprit de créativité et l'estime de soi que développe la pédagogie coopérative augmentent l'employabilité des étudiants. La créativité doublée de l'estime de soi, permet non seulement de trouver plus rapidement et efficacement des pistes de résolution aux problèmes qui surgissent dans les entreprises, mais aussi et surtout, d'ouvrir de nouveaux horizons à celles-ci en termes de grandes innovations capables d'élever leur niveau de compétitivité. Marx et Engels dans leur étude de la société bourgeoise ont révélé qu'elle se caractérise par la concurrence très féroce entre acteurs économiques et sociaux et l'exigence de « révolution » continue des « des instruments de production » pour le relever le défi de la compétitivité. (K. Marx et F. Engels, 1963, p. 164).

Pour rester compétitives, les entreprises tablent sur des ressources humaines plus créatives et inventives. Ainsi, les étudiants qui font preuve de créativité et d'inventivité ont le vent en poupe dans le recrutement des entreprises. La pédagogie coopérative, de ce point de vue, doit intégrer davantage nos pratiques pédagogiques universitaires. Mais à cela devra s'ajouter une réinvention de la philosophie d'orientation scolaire et professionnelle.

3.2. Réinvention de la philosophie d'orientation scolaire et professionnelle

L'orientation scolaire et professionnelle est un service qui consiste à orienter un élève ou un étudiant dans les différentes filières. Dans ces dernières ce dernier pourrait s'insérer en conformité avec ses parcours scolaire antérieur, de ses intérêts et de sa personnalité grâce aux tests psychométriques et projectifs ainsi que des questionnaires d'intérêts. L'orientation vise le mieux-être personnel et professionnel en mobilisant le potentiel des personnes en les aidant à prendre leur place dans l'organisation sociale et économique. Une bonne orientation est le premier facteur de réussite et d'insertion professionnelle des étudiants.

L'orientation précède la formation et conditionne son succès et sa transformation en emploi. Le processus d'orientation des bacheliers doit alors faire l'objet de réflexions sans cesse renouvelées. Cela permet de peaufiner les outils d'orientation des étudiants et de favoriser leur insertion socio-professionnelle. Or à l'état actuel des processus d'orientation des bacheliers, l'on note l'opacité et les incohérences des plates-formes d'orientation scolaire et professionnelle.

Même s'il existe des logiciels d'aide à l'orientation qui aident les étudiants aux choix raisonnés et objectifs des filières, force est de constater que la politique de l'orientation post-secondaire en Afrique est encore à la traîne. Elle se déploie autour des mécanismes d'orientation quasi-autoritaires et closes des commissions nationales d'orientation qui n'ont pas la possibilité d'interagir convenablement avec les bacheliers. Ce qui constitue une grave menace pour l'employabilité des diplômés des universités africaines.

Du reste, la présente réflexion donne de repenser les politiques africaines d'orientation par une nouvelle philosophie d'orientation. Cette nouvelle philosophie d'orientation, loin de rejeter les avancées des recherches psychométriques en matière d'orientation, part du présupposé philosophique de Platon que chaque âme, avant de se réincarner, a choisi librement son destin. Dans le mythe d'Er tiré du livre X de la *République,* Platon évoque un homme, Er, fils d'Arménios, originaire de Pamphylie. Il meurt au combat mais revient à la vie et raconte ce qu'il a vu : les âmes, après la mort, connaissent souffrance ou récompense, mais après une période de mille ans, elles sont invitées par les dieux à choisir le type de vie qu'elles voudraient mener, avant leur réincarnation. A travers ce mythe, Platon questionne le libre choix de destin laissé à l'âme, tout en mettant en relief, la responsabilité originelle du choix de vie des âmes. Cependant ces choix deviennent un destin implacable pour elles. Il faut en déduire que la découverte de ce destin choisi permet la connaissance de soi et une meilleure orientation de son existence. La réminiscence est ainsi nécessaire à cette connaissance de soi.

Du latin « reminisci » qui signifie rappeler à son souvenir et du grec « anamnesis », signifiant ressouvenir, la réminiscence est un des thèmes

centraux de la philosophie de Platon. Il désigne le souvenir d'un état antérieur où l'âme possédait une vue directe des Idées et d'elle-même. La théorie de la réminiscence implique ainsi celle de la transmigration et de l'immortalité des âmes et de la maïeutique. Platon développe celle-ci dans le Menon où un esclave ignorant redécouvre la solution d'un problème géométrique, parce que, selon Socrate, il l'a connue dans une vie antérieure.

Nous notons, à partir de là, la place indispensable de la maïeutique dans la politique d'orientation des étudiants qui ne doit plus s'inscrire dans l'orientation close. Cela suppose une relation très personnelle avec l'étudiant. D'où l'invitation à créer des cellules d'orientation permanentes. Dans ces cellules, on devra par la maïeutique, amener l'étudiant à se découvrir et à découvrir sa destinée professionnelle. Ce qui pourrait donner lieu à de nouvelles décisions d'orientation, s'il était établi que l'étudiant n'a pas été initialement orienté dans la filière de sa destinée.

Conclusion

Le chômage en Afrique est la résultante de plusieurs variables à savoir la colonisation, décolonisation manquée, l'absence de pouvoir effectif des Etats africains sur leurs politiques économiques et sociales, le poids démographique des jeunes, l'étroitesse des marchés nationaux, aussi bien en termes d'économique que d'emploi. La philosophie est sensible à tous ces facteurs rendant difficile l'équation formation-emploi dont la résolution ne doit pas être le seul fait de l'université. Cependant, celle-ci doit être le fer de lance de l'employabilité des étudiants. Les universités doivent être ainsi les pôles qui favorisent la résilience, l'inventivité continue et la libération de l'énergie créatrice de la jeunesse estudiantine afin de lui garantir les meilleures chances d'insertion socio-professionnelle. Après avoir libéré les énergies syndicales et politiques des étudiants dans les années quatre-vingt-dix, l'heure est venue de libérer leurs énergies économiques et créatrices d'emplois.

Références bibliographiques

BIAKA Zasseli, 2002, « La philosophie de la libération de Marcuse et la problématique du développement techno-économie des Etats africains », in *Revue CAMES*, Série B, vol 004, pp. 100-114.

CONTAMIN, FAURE Yves-André, 1992, *Des économies et des Etats en Afrique francophone : pour comprendre l'interventionnisme,* Oxford, Cahier Sciences humaines, No 28, pp. 305-326.

DÉFARGES P. Moreau, 1997, *La mondialisation,* Paris, PUF.

FABRE Michel, 1992, « Qu'est-ce que la formation ? », in *Recherche et formation,* pp. 119-134.

GO Nicolas, 2015, *Coopération, subjectivation, émancipation : transformer les rapports de production des savoirs. Coopérer ?*, Paris, Biennale de l'éducation, juin 2015.

Ki-ZERBO Joseph, 2013, *A quand l'Afrique ? Entretien avec René Holenstein,* Lausanne, Editions d'en bas.

LOUKOU Jean-Noël, 2007, *Côte d'Ivoire : Les résistances à la conquête coloniale*, Abidjan, Les Editions CERAP.

LUX André, 1962, *Le marché du travail en Afrique noire,* Louvain, Paris, Nauwelaerts,

MARX Karl et ENGELS Friedrich, 1963, *Le manifeste du parti communiste,* in *Œuvres I économie I*, trad. Rubel (M) Paris, Gallimard.

MARX Karl, 1963, *Le Capital,* in *Œuvres I économie I*, trad. Rubel (M) Paris, Gallimard.

MORIN Denis et al, *Pédagogie coopérative à l'université, une utopie en chantier*, https://www.editions-harmattan.fr.

NADEL Henri, 1994, *Marx et le salariat,* Paris, L'Harmattan.

OBONYO Raphaël, « Éducation et culture, Préparer les diplômés africains aux emplois d'aujourd'hui », in *Afrique Renouveau*, https://www.un.org.

PLATON, 2002, *La République,* traduction, introduction et notes de Georges Leroux, Paris, Flammarion.

RANCIÈRE Jacques, 2005, La haine de la démocratie, Paris, La Fabrique.

RATSIMBAZAFY Claudine, *Modèle pédagogique et employabilité,* https : www.cidegef.org.